



EUROPARC

# Stratégie

à l'horizon 2030

INVESTIR  
ENCOURAGER  
INNOVER

INFLUENCER  
INFORMER

IMPACTER



**EUROPARC**  
F E D E R A T I O N

## La Fédération EUROPARC se fait la voix de ses membres : nos membres se font la voix des aires protégées de toute l'Europe.

En tant que principale organisation représentant ceux qui travaillent dans et pour les aires protégées, la Fédération se doit d'adopter une stratégie qui reflète leurs besoins et leurs aspirations. La Fédération EUROPARC est on ne peut mieux placée pour apporter les changements nécessaires à l'amélioration de notre patrimoine naturel et culturel et du lien qu'entretiennent les populations avec ce patrimoine. Pour y parvenir, elle agit aux niveaux politique et stratégique, et améliore les pratiques de gestion.

Cette stratégie donne le cap et définit la manière dont nous devons œuvrer pour renforcer et accroître la taille et l'influence de notre réseau. Par ailleurs, cette stratégie établit un cadre qui permet de tirer parti des partenariats, de la participation et de l'évolution professionnelle uniques que procure l'adhésion à la Fédération.



**Produit par la Fédération EUROPARC**  
**Fédération avec le soutien de**  
**l'équipe de rédaction d'EUROPARC :**  
Michael Hosek (CZ), Paulo Castro (PT)  
Pete Rawcliffe (UK), Leo Reyrink (NL),  
Carol Ritchie (UK)



La production de cette publication a été financée par le programme LIFE de l'Union européenne. Le contenu de cette publication ne reflète pas l'opinion officielle de l'Union européenne. La responsabilité des informations et des opinions exprimées dans cette publication relève entièrement de la responsabilité des auteurs.

Grâce à cette stratégie, nous allons :

**Investir** dans notre personnel, dans les compétences et capacités de nos membres, et dans nos contributions aux projets et programmes afin de nous rapprocher de nos objectifs et d'offrir une valeur ajoutée à nos membres et partenaires.

**Encourager** nos membres, d'autres organisations et la société dans son ensemble à apprécier les aires protégées à leur juste valeur, et à nous rejoindre dans le cadre d'événements de mise en réseau et de communications enthousiasmants.

**Innover** en matière de développement continu et faire progresser les pratiques de gestion des aires protégées en recherchant de nouvelles façons d'atteindre nos objectifs, de nous engager, de communiquer et d'organiser des formations.

**Influencer** les décideurs politiques et stratégiques afin que les valeurs et les atouts des aires protégées soient reconnus et intégrés à leur travail.

**Inform**er nos membres, partenaires et collègues de tous les secteurs des progrès réalisés, et de la manière dont ils peuvent participer et s'impliquer dans notre travail.

**Notre stratégie se traduira par des actions qui entraîneront des changements positifs dans tous les domaines de notre travail.**

**Ces IMPACTS constitueront les RÉSULTATS de notre stratégie à l'horizon 2030.**

# Où en sommes-nous ?

Voici un bref récapitulatif de la stratégie actuelle, de 2015 à 2021.

La stratégie de la Fédération EUROPARC à l'horizon 2021 a vu le renouvellement de l'engagement visant à bâtir sur l'héritage historique de ces 50 dernières années. Le nombre de nos membres a augmenté et, avec l'arrivée de Fedenatur dans notre organisation, nous avons uni nos forces avec les parcs périurbains.

## Tous ensemble, développons notre organisation

Nous avons renouvelé notre gouvernance interne, renforcé le rôle des sections et mis en place de nouvelles méthodes de travail avec la direction, désormais active dans 6 pays. En particulier, nous avons investi dans de nouveaux moyens de communication innovants et efficaces, et nous avons tiré parti des changements technologiques pour créer de nouveaux services en ligne pour les membres. Les travaux de la Fédération ont été réalisés par un plus grand nombre d'acteurs, avec de nouveaux groupes de travail et commissions transmettant l'expertise des membres. Les sections d'EUROPARC ont joué un rôle plus important en participant à des projets, en animant des conférences et en servant d'interface aux membres régionaux et nationaux pour les questions européennes.

## Au service de la nature

Nous avons intensifié notre travail de lobbying dans de nombreux programmes, allant de l'interaction entre l'homme et les grands carnivores à l'agriculture durable en passant par le Manifeste de la jeunesse. Notre investissement dans l'établissement de relations et dans un travail de défense passionné a renforcé notre statut et a permis à la Fédération EUROPARC d'être considérée comme l'organisme professionnel de référence pour les organisations européennes en matière de contributions et de conseils sur les questions liées au travail des aires protégées.

## Aider les populations et organisations à apprendre

Tout au long de la mise en application de la stratégie 2015-2021, nous avons créé davantage d'opportunités pour compléter les services de base fournis aux membres en concrétisant des projets dans des domaines qui reflètent les priorités des membres, comme le renforcement des capacités, l'énergie verte, le tourisme durable, le développement régional durable et le travail des parcs régionaux, naturels et paysagers.

Grâce à une multitude de webinaires, de séminaires, souvent avec le soutien généreux de l'Alfred Toeper Stiftung à Siggen, de conférences et d'ateliers, les membres ont pu partager, apprendre et travailler ensemble. Nous avons habilement géré le passage au virtuel de nos activités en réponse à la COVID-19, ce qui nous a permis d'attirer un public plus vaste que jamais.

## Encourageons la durabilité : rôle des aires protégées dans le développement durable

Les programmes établis de la Charte du tourisme durable dans les aires protégées et transfrontalières ont été actualisés et le programme des jeunes gardes forestiers a été complété par le programme Youth+. Un nouveau programme « Healthy Parks Healthy People Europe (HPHPe) » (Europe : Santé des parcs, santé des hommes) et une boîte à outils ont été créés. Nous avons fait des progrès dans nos efforts de défense d'une agriculture durable, en particulier en faisant en sorte que la nécessité de faire participer les organisations environnementales à l'élaboration de plans stratégiques nationaux soit davantage reconnue.

La Fédération EUROPARC a réussi à surmonter les difficultés financières et l'impact tumultueux de la pandémie de coronavirus : les effets sur le long terme de la COVID nous mèneront bien au-delà de la période correspondant à la prochaine stratégie.

**La nature ne connaît pas de frontières** et, pendant la période de la stratégie actuelle, la Fédération EUROPARC a continué de s'efforcer de faciliter la coopération internationale dans tous les aspects de la gestion des aires protégées. Grâce à la mise en réseau, aux progrès réalisés au niveau des politiques et des pratiques, au partage des meilleures pratiques et à la mise au point de nouvelles solutions pour répondre aux difficultés de la gestion des aires protégées, nous continuerons à concrétiser notre vision de **Nature durable, appréciée de tous** et de veiller à ce que la valeur des aires protégées soit reconnue au cœur de l'Europe.

INVESTIR · ENCOURAGER · INNOVER  
INFLUENCER · INFORMER



# Comment avons-nous procédé ?

Alors que la Fédération EUROPARC entre dans sa 5e décennie, nous nous sommes lancés dans un exercice ambitieux de consultation afin que les membres puissent exprimer leurs besoins et leurs souhaits. Ceux-ci serviront ainsi de base à la nouvelle stratégie. Cette consultation devait débuter au printemps 2020, au moment même où des confinements paralysaient toute l'Europe. Heureusement, nos investissements technologiques nous ont permis d'effectuer l'ensemble de la consultation en ligne. 77 % des pays membres ont pris part au processus à travers les différentes phases de consultation, avec des contributions supplémentaires des sections.

**La stratégie reflète la manière dont nous pourrions faire évoluer la Fédération EUROPARC à l'avenir en nous efforçant de scruter l'horizon afin d'y déceler les tendances et défis à venir.**

Naturellement, la stratégie présente une « vue d'ensemble » de la Fédération, montrant les domaines dans lesquels nous allons travailler et les résultats que nous visons globalement. L'horizon de la stratégie ayant été prolongé pour couvrir la période allant jusqu'à 2030, des programmes de travail indicatifs sur trois ans seront élaborés, avec des plans de travail annuels qui fournissent davantage de détails, tout en permettant une approche flexible et opportuniste face à la complexité et aux aléas des conditions changeantes et à la nécessité d'identifier les ressources.





# À qui s'adresse la stratégie ?

Cette stratégie s'adresse à la Fédération EUROPARC et repose sur une vaste consultation des membres. Ce mécanisme vise à clarifier l'objectif de notre organisation et à nous permettre de découvrir des moyens « imaginatifs » de concrétiser notre mission et notre vision.

La stratégie est également importante pour nos partenaires et nos donateurs afin qu'ils comprennent mieux qui nous sommes et soutiennent notre travail. La stratégie se veut déterminante à la fois en termes d'aspirations et d'inspirations, et permettra à la Fédération EUROPARC de mettre en exergue les domaines d'intérêt mutuel avec d'autres secteurs qui interagissent avec les aires protégées. Elle nous permettra de nous appuyer sur les partenariats existants et de nouer de nouvelles alliances qui promouvront une vision commune pour l'homme et la nature.

**Le succès de la stratégie nécessitera la participation de toutes les parties prenantes d'EUROPARC, y compris le Conseil, la Direction, les Sections, la Commission et toute autre structure par le biais de laquelle les membres peuvent partager, exploiter et développer leur expertise.**

La stratégie constitue la base du travail de la direction. Elle détermine les priorités et les investissements en ressources humaines et financières. La stratégie fournit une orientation pour l'évolution des projets qui produiront des résultats profitant à tous les membres de la Fédération et permettra aux sections de coordonner leur travail national et régional.

Le Conseil d'EUROPARC est le propriétaire ultime de la stratégie et supervise le travail de la Direction qui l'accomplit au nom du Conseil et des membres. Tous les plans de travail annuels et les programmes de travail sur 3 ans découlent de la stratégie. Les rapports annuels informeront les membres des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques.

Tout au long de la mise en œuvre de la stratégie, nous nous efforcerons d'encourager, d'innover, d'investir, d'influencer et d'informer afin d'exercer l'IMPACT que nous recherchons pour nos parcs, et les personnes qui y vivent et y travaillent.

# Quel va être notre contexte opérationnel au cours de la prochaine décennie ?

En route vers 2030

Le monde dans lequel nous vivons est de plus en plus complexe et en constante évolution: plus que jamais, les aires protégées sont confrontées à des changements climatiques, naturels, sociétaux, technologiques et politiques complexes, et à leurs effets associés.

Le spectre des tâches, des demandes et des attentes en matière de gestion des aires protégées étant apparemment plus difficile que jamais, les réponses de gestion doivent être de plus en plus être proactives et claires. Le personnel des aires protégées se doit par conséquent d'être beaucoup plus conscient des tendances générales : il doit disposer des outils et des compétences nécessaires pour réagir plus rapidement et être prompt à tester des scénarios dans de nouvelles situations même au sein de systèmes politiques tendus qui ne tolèrent aucune erreur.

La Fédération EUROPARC doit également naviguer dans cet environnement exigeant en tant qu'ONG internationale tenant compte des besoins de ses membres. Dans un contexte où les incertitudes vont croissant, en particulier lorsque des changements soudains peuvent tout bouleverser, la Fédération EUROPARC est plus que jamais nécessaire pour fournir un soutien, développer des compétences et partager à travers le réseau les meilleures pratiques qui renforcent les capacités vitales.

Grâce à nos efforts communs, nous continuerons d'accroître la résilience, d'innover et de trouver de nouvelles solutions pour la communauté des aires protégées. Cette nouvelle stratégie, mise au point par les membres d'EUROPARC, établit le cadre pour y parvenir.

Juste avant l'arrivée de la COVID, les décideurs politiques mondiaux, européens, communautaires et nationaux avaient formulé des politiques et des stratégies, telles que les objectifs d'Aichi de la Convention sur la biodiversité, les ODD des Nations Unies, les traités sur le climat et le Green Deal de l'UE avec la stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030. Bon nombre d'entre elles sont en cours de révision afin d'ajuster leurs objectifs aux tendances récentes et prévues. Tel est le monde dans lequel les aires protégées évoluent : dès aujourd'hui et à l'avenir, la Fédération EUROPARC suivra de près l'élaboration et la révision des politiques mondiales, européennes et communautaires, et s'efforcera de faire en sorte que le rôle des aires protégées soit de plus en plus reconnu et déterminant.

La stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030, intitulée « Bringing nature back into our lives » (Replacer la nature au cœur de nos vies) vise à transformer « 30 % des terres et des mers d'Europe en aires protégées gérées efficacement ».

Les aires protégées devraient constituer le principal catalyseur de la gestion de la nature en Europe, habilitées à tirer parti des expériences acquises jusqu'à présent, et à partager et étendre largement ce savoir à tous les secteurs. La perte de biodiversité demeure critique, mais ne semble pas encore faire l'objet d'un consensus sociétal.

Par ailleurs, les actions et connaissances la concernant manquent. Les aires protégées ne doivent pas devenir des îles déconnectées des paysages culturels et naturels environnants ou des populations. Nous devons clairement identifier et présenter notre rôle dans la lutte contre les crises climatiques et liées à la biodiversité.

Dans le même temps, les objectifs en matière de développement durable et la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CBD) 30x30 gagnent en importance politique et placeront à nouveau les aires protégées au centre des débats.

## Les aires protégées doivent être aux avant-postes en matière de protection de la nature, de restauration des dommages et de rétablissement des liens.

Les aires protégées contribueront activement à restaurer la capacité d'adaptation des communautés et des territoires afin de faire face au changement climatique et aux urgences naturelles qui domineront la prochaine décennie.

# Quel est notre objectif à l'horizon 2030 ?

Nos membres soutiennent une vision prospective des aires protégées en Europe. En concrétisant les ambitions et les objectifs de notre stratégie, nous voulons que nos aires protégées soient :

- **Valorisées par la société aux niveaux politique, stratégique et personnel pour les nombreux services écosystémiques qu'elles assurent.** Les citoyens doivent être informés, motivés et capables de contribuer à une société durable.
- **Fidèles à leurs valeurs fondamentales, les aires protégées sont reconnues pour la valeur ajoutée qu'elles offrent pour la santé et la richesse de la société.** Elles sont considérées comme des centres de santé naturels permettant d'améliorer la santé et le bien-être de tous, quels que soient leurs origines ou leurs revenus.
- **Considérées comme des contributeurs essentiels à la relance verte,** aux niveaux local, régional et national, non seulement en tant que destinations touristiques durables, mais aussi en tant que catalyseurs du développement durable régional et de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche durables.
- **Élargies tant au niveau de leur portée que de leur efficacité par des désignations adaptées et des accords de gestion sur terre et en mer.** Les aires protégées sont reconnues aux niveaux mondial, européen et communautaire comme des outils efficaces pour mettre en œuvre des processus de gestion intégrée qui garantissent l'instauration et le maintien de systèmes de soutien de la vie sains et suffisants, ainsi que la prospérité et la restauration de la biodiversité.

- Reconnues comme essentielles pour faire face aux urgences climatiques et naturelles interdépendantes.
- Gérées de manière adaptée et dotées de ressources suffisantes, avec un personnel bien formé, collaborant en vue d'atteindre des objectifs convenus en commun, avec des secteurs différents et au-delà des frontières nationales, et capables de soutenir les communautés appartenant à des paysages de vie et de travail divers, qui protègent et conservent la biodiversité et offrent des opportunités de profiter et d'apprendre.
- Dans toutes les aires protégées, les communautés locales et les parties prenantes participent de manière proactive aux processus décisionnels qui régissent l'aire protégée. En tant que nouvelle génération, les jeunes seront encouragés à s'engager activement à tous les niveaux.

La Fédération EUROPARC en elle-même sera une organisation florissante, résiliente et durable, bénéficiant de la participation active de ses membres dans tous ses domaines d'activité, et reconnue pour son leadership inspirant et ses moyens de communication innovants.

Elle permettra de renforcer les capacités et la mise en réseau, ce qui se traduira par une reconnaissance accrue de la valeur et des bienfaits des aires protégées sur le plan politique et dans l'ensemble du cadre politique.

**La Fédération apportera des améliorations tangibles aux pratiques de gestion des aires protégées, qui sont essentielles à une meilleure conservation de notre patrimoine naturel et culturel commun, dans le cadre de notre vision d'une nature durable, appréciée de tous.**



# Nos principes

## Coopératif

Apprendre et travailler ensemble à travers l'Europe afin d'avancer et d'innover dans la gestion des aires protégées.

## Agréable

Mettre au point des expériences de mise en réseau agréables et utiles permettant de surmonter les barrières culturelles et professionnelles et élaborer des approches positives pour résoudre les problèmes communs.

## Inclusif

Être à l'écoute et prendre part à tous les aspects de nos activités en veillant à traiter chacun avec respect, attention et empathie, et à nous montrer équitables, justes et accueillants dans nos actions.

## Durable

Suivre les effets des travaux de notre organisation sur le patrimoine naturel et culturel, et chercher à maximiser les solutions et pratiques innovantes.

## Excellent

Adopter les pratiques de développement et d'amélioration continus en offrant des possibilités d'apprentissage en réseau qui permettent de mieux comprendre les meilleures pratiques dans tous les domaines de nos activités.

Nous pensons qu'il est important que notre travail s'appuie sur un ensemble de valeurs qui doivent se diffuser dans l'ensemble de notre organisation. Tous les travaux de la stratégie ont été identifiés afin d'accomplir la mission et de concrétiser notre vision. Nous veillerons également à ce que l'ensemble des valeurs promues par EUROPARC se retrouvent à la fois dans nos actes et nos méthodes. Elles constituent la base de la philosophie de la Fédération et sont au cœur de notre réflexion et de nos actions.

INVESTIR •  
ENCOURAGER •  
INNOVER •  
INFLUENCER •  
INFORMER •

# Notre Vision

Une nature durable, appréciée de tous.

Pour décrire brièvement et récapituler nos aspirations en tant qu'organisation, nous avons résumé notre réflexion en une vision, une mission et une stratégie.

La VISION décrit ce que la Fédération EUROPARC souhaite pour la nature européenne. La MISSION indique le rôle que la Fédération EUROPARC, en tant qu'organisation, pense pouvoir jouer pour concrétiser cette vision. La stratégie indique dans les grandes lignes la manière dont la Fédération EUROPARC entend accomplir la mission et concrétiser la vision.

Améliorer et défendre la politique et les pratiques des aires protégées afin de garantir que notre patrimoine naturel et culturel est protégé et amélioré pour les générations actuelles et futures.

## Notre Mission

# Notre Stratégie

À la suite aux délibérations complexes résultant de la consultation des membres, une structure stratégique simple indiquant ce que nous cherchons à obtenir, les outils que nous comptons utiliser et la manière dont nous mesurerons les effets de nos travaux, a été élaborée.

Les **OBJECTIFS STRATÉGIQUES** sont la formulation des ambitions des membres dans 4 domaines pour lesquels la Fédération EUROPARC possède les compétences nécessaires pour agir. Ils concernent non seulement notre fonctionnement en tant qu'organisation, mais également ce que nous cherchons à obtenir au nom de nos membres et ce que nous entreprenons collectivement en tant que communauté d'aires protégées. Ces efforts visent à promouvoir la vision plus large d'une nature durable, résiliente, prospère, bien gérée et dotée de ressources à l'intérieur et à l'extérieur d'aires protégées appréciées par des populations qui reconnaissent les conséquences des choix de société sur la nature et apportent des changements pour y remédier.

Ces objectifs stratégiques ont été divisés en un ensemble de **THÈMES**. Il s'agit de domaines de travail qui permettent à la Fédération de s'aligner sur les politiques et pratiques pertinentes en matière d'aires protégées. Les **RÉSULTATS** sont des descriptions des résultats finaux des travaux que nous avons effectués pour atteindre les objectifs et avoir l'incidence voulue.

Pour atteindre ces **RÉSULTATS**, la Fondation EUROPARC dispose d'un certain nombre d'**OUTILS**.

Ces « outils » sont ceux que nous déployons pour faire notre travail. Ils correspondent à ce que les membres et les autres parties prenantes externes reconnaissent et voient le plus souvent en action. Ces outils sont les suivants :

- Communications,
- Mise en réseau en renforcement des capacités,
- Gouvernance,
- Lobbying et engagement politique,
- Mise au point de projets et de programmes.

En recourant à ces outils dans l'ensemble du spectre des thèmes de la stratégie, et en nous attachant sur la MANIÈRE dont ces outils seront eux-mêmes améliorés, nous décrivons notre méthodologie pour atteindre nos objectifs.

# Nos objectifs stratégiques à l'horizon 2030

## 1

### Renforcer et développer notre réseau afin de concrétiser notre vision.

Le monde virtuel est amené à perdurer et nous comptons bien exploiter son potentiel pour connecter et équiper nos membres, tout en renforçant les liens que nous nouerons en présentiel. En tant que famille de parcs européens, nous sommes plus unis que jamais alors que nous renforçons et développons notre réseau.

La Fédération EUROPARC compte bien continuer de s'adapter aux changements dans la façon dont nos membres et nous-mêmes travaillons, avec de nouveaux outils numériques, en rétablissant l'importance de la coopération internationale et du lien, ainsi qu'en faisant de la place pour la contribution de nos jeunes.

Grâce à nos plateformes de mise en réseau et d'organisation, la Fédération EUROPARC s'efforcera, pendant la période de la stratégie, de collaborer avec ses membres pour élaborer une prospective collective pour la politique et les pratiques des aires protégées. En nous montrant ouverts quant à une approche de développement continu, nous encouragerons la naissance de nouvelles façons de penser et d'apprendre les uns des autres, ce qui permettra à notre avenir commun de se déployer de différentes manières.

Les aires protégées ne doivent pas être les spectateurs passifs d'un avenir façonné par d'autres. Au contraire, elles doivent avoir les moyens de mettre à profit l'immense expérience, la sagesse et le potentiel du plus vaste réseau d'aires protégées pour façonner elles-mêmes cet avenir.

## 2 Renforcer le statut des aires protégées pour une nature plus forte et plus durable.

En réponse aux défis environnementaux et sociétaux, notamment le changement climatique, la santé et le bien-être, et la relance verte, le rôle des aires protégées doit être pleinement reconnu et bénéficier d'investissements plus importants dans les ressources humaines et géographiques. La Fédération EUROPARC recherchera des modèles de financement qui aideront les aires protégées à lever des fonds publics et privés au profit de programmes liés à l'atténuation du changement climatique, à la restauration et à la biodiversité.

Le changement continuera de constituer un thème incontournable au cours de la décennie à venir alors que les aires protégées répondent aux nouvelles politiques de l'UE sur le climat, la biodiversité et l'agriculture et bien sûr la réponse à la COVID-19. Pour y faire face, les aires protégées ont besoin de nouvelles compétences et capacités.

Nos choix actuels concernant là où nous investissons notre temps et nos ressources en tant que gestionnaires d'aires protégées, détermineront notre futur environnement de travail.

## 3 Améliorer le statut de la nature sur terre et en mer, et le lien qu'entretiennent les populations avec elle.

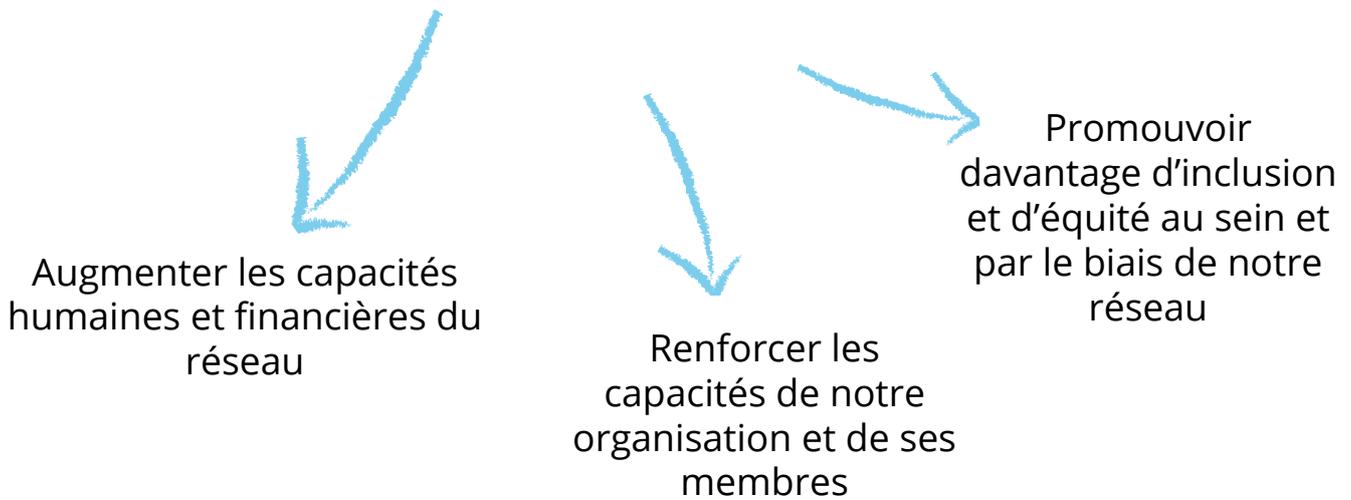
Étant en mesure de fournir les moyens nécessaires pour que les populations soient davantage et mieux connectées à la nature de manière durable, nous contribuerons à instaurer une société dans laquelle le rêve d'un accès équitable à la nature deviendra une réalité.

Cette stratégie d'EUROPARC cherchera à renforcer les capacités individuelles et organisationnelles afin d'améliorer le statut de la nature sur terre et en mer, et le lien que les populations entretiennent avec elle.

## 4 Promouvoir des outils et approches de développement durable pour les populations et la nature.

En tant que cadre, cette stratégie garantira que les parcs et les aires protégées d'Europe pourront et devront être les acteurs du changement à venir : pour l'avenir de notre climat, de notre biodiversité et de la santé de nos parcs, de nos aires protégées et de notre population. Nous pourrions ainsi concrétiser pleinement notre vision d'une nature durable : appréciée de tous et défendue par les membres d'EUROPARC.

# 1 Renforcer et développer notre réseau afin de concrétiser notre vision.



## THÈMES

Augmenter les capacités humaines et financières du réseau

Renforcer les capacités de notre organisation et de ses membres

Promouvoir davantage d'inclusion et d'équité au sein et par le biais de notre réseau

## RÉSULTATS

- Le nombre de membres d'EUROPARC a augmenté d'au moins 30 % net, et davantage d'aires marines protégées sont devenues membres.
  - L'organisation aura diversifié ses revenus, avec au moins 10 % de financement corporatif. Elle sera davantage viable financièrement.
  - La Fédération EUROPARC dispose d'une direction durable ayant la capacité de répondre aux attentes des membres et de bâtir sur la base des atouts actuels.
  - Les processus opérationnels, la formation et les ensembles de compétences pour assurer une gouvernance solide à tous les niveaux de l'organisation ont été actualisés et mis en œuvre.
- 
- La Fédération EUROPARC a créé un centre d'excellence sur le renforcement des capacités des aires protégées, offrant des opportunités d'apprentissage en ligne et mixtes à tous les membres d'EUROPARC.
  - La mise en réseau, en ligne et hors ligne, des membres fait partie intégrante de la mission d'EUROPARC.
  - La gouvernance de notre organisation est renforcée en développant le rôle et la contribution des sections et en garantissant des opportunités de participation directe pour les membres dans l'ensemble des activités de la Fédération.
- 
- Les principes de la Fédération sont intégrés aux programmes de travail, et aux processus et procédures organisationnels.
  - À la suite d'un examen, d'une collecte et d'une promotion des meilleures pratiques et de nouvelles alliances avec des groupes d'inclusion et d'équité sur cette question, la Fédération EUROPARC et ses membres sont davantage représentatifs et inclusifs de la société dans son ensemble dans leur gestion et le profil des visiteurs.

# 2 Renforcer le statut des aires protégées pour une nature plus forte et plus durable



Défendre la valeur et les bienfaits des aires protégées en réponse aux défis environnementaux et sociétaux



Développer et entretenir des partenariats intersectoriels



## THÈMES

Défendre la valeur et les bienfaits des aires protégées en réponse aux défis environnementaux et sociétaux

- Le statut des aires protégées, des écosystèmes et de la préservation de la biodiversité est amélioré et renforcé de manière significative grâce à une bonne gouvernance, à des cadres juridiques améliorés et à l'acceptation politique.
- La visibilité, les fonctions et les rôles des aires protégées ont été mis en évidence auprès des décideurs et responsables politiques, grâce à une défense renforcée, garantissant que les aires protégées auront contribué à la politique et à la mise en œuvre des objectifs internationaux, européens, régionaux et nationaux.
- Les pratiques d'investissement et de gestion financière ont été améliorées en considérant, en particulier, le financement et la mise en œuvre au niveau des aires protégées et du réseau national des aires protégées.

Développer et entretenir des partenariats intersectoriels

- De nouvelles alliances et coopérations vont voir le jour en matière de gestion, en particulier dans les zones transfrontalières, au-delà des frontières géopolitiques.
- Des alliances dans de nouveaux secteurs pour le dialogue et le changement, ainsi que pour le renforcement des liens des populations avec la nature permettront d'élargir et de renforcer les liens utiles au travail et aux réseaux des aires protégées : de nouvelles orientations et de nouveaux outils seront créés pour que les aires protégées puissent créer de nouvelles alliances au niveau local.
- Des partenariats avec les principaux secteurs terrestres et marins seront établis et améliorés.
- Les aires protégées joueront un rôle plus important dans le soutien des politiques et des pratiques agricoles durables.

# 3 Améliorer le statut de la nature sur terre et en mer, et le lien qu'entretiennent les populations avec elle

Améliorer la gouvernance, la planification et l'efficacité de la gestion des aires protégées

Encourager chacun à prendre soin des parcs

Mettre à contribution les jeunes dans les activités des aires protégées



## THÈMES

## RÉSULTATS

### Améliorer la gouvernance, la planification et l'efficacité de la gestion des aires

- Les compétences et les capacités des personnes travaillant dans le domaine de la gestion des aires protégées sont améliorées, notamment par la création d'un nouveau centre d'excellence accessible en ligne.
- Les aires protégées sur terre et en mer sont mieux gérées, disposent de plans de gestion adaptative et d'outils de surveillance qui permettent de mesurer l'efficacité de la gestion.
- L'accent a été mis sur la coopération stratégique et la mise en réseau entre les aires protégées pour permettre la mise en réseau et le partage des meilleures pratiques.
- Les aires protégées appliquent une bonne gouvernance et mettent à contribution les parties prenantes pour garantir une participation suffisante à la prise de décisions et à leur gestion.

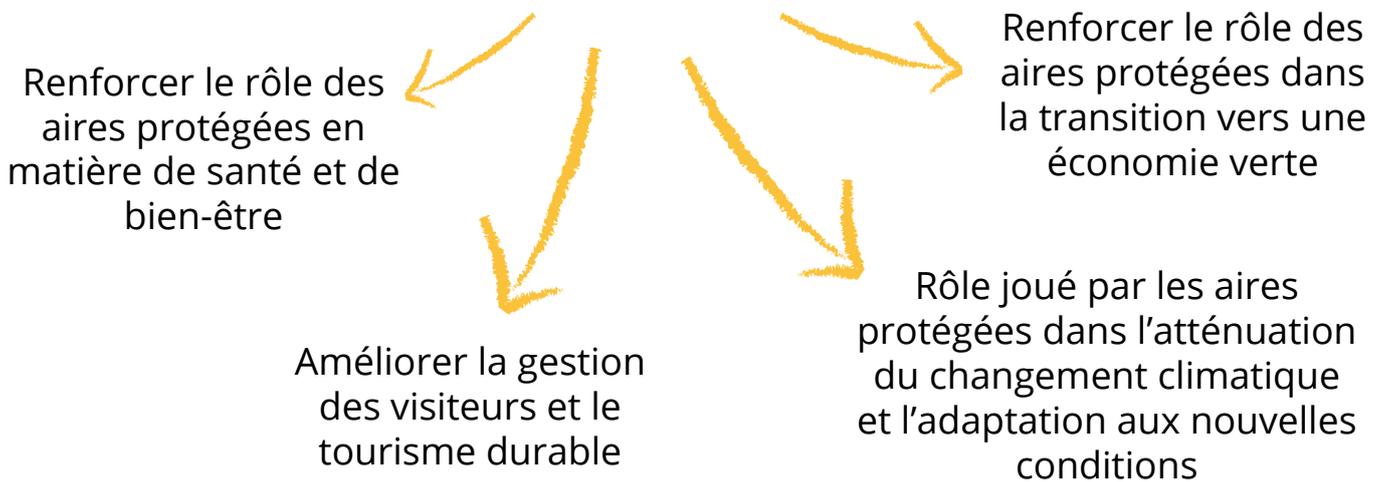
### Mettre à contribution les jeunes dans les activités des aires protégées

- Les jeunes participent à la prise de décisions et à la mise en œuvre dans tous les domaines d'activité des aires protégées qui font partie intégrante de notre mission.
- Les membres des programmes Youth+ et Jeunes gardes forestiers sont des ambassadeurs et des défenseurs expérimentés de la biodiversité dans les aires protégées, et de la mise en œuvre du manifeste des jeunes, en participant à des formations et à des réseaux de renforcement des capacités en ligne et hors ligne.
- Les jeunes d'EUROPARC ont eu l'occasion de présenter leurs points de vue auprès des décideurs et responsables politiques européens.

### Encourager chacun à prendre soin des parcs

- Les citoyens européens sont de plus en plus conscients du rôle que jouent les aires protégées dans la société.
- Les citoyens européens sont davantage sensibilisés et s'intéressent davantage aux aires protégées grâce à la Journée européenne des parcs.
- Les aires protégées sont en mesure d'encourager et de gérer le volontariat et les activités scientifiques citoyennes.
- Grâce à une meilleure mise en réseau pour partager et élaborer les bonnes pratiques, les moyens d'interprétation et de communication des parcs sont actualisés et s'adressent à des personnes de tous horizons : en transmettant des messages qui n'excluent pas par inadvertance, mais invitent à la participation de chacun, on encourage de nouveaux secteurs de la société à visiter et apprécier les aires protégées, et à mieux découvrir leur travail.
- L'éducation environnementale dans et par les aires protégées est davantage liée aux pratiques scolaires habituelles, ce qui permet de rapprocher un plus grand nombre de jeunes de la nature et d'encourager les comportements, compétences et carrières ayant un impact positif sur l'environnement.

# 4 Promouvoir des outils et approches de développement durable pour les populations et la nature



## THÈMES

## RÉSULTATS

Renforcer le rôle des aires protégées en matière de santé et de bien-être

→ De meilleurs résultats sanitaires pour la société et de meilleurs investissements dans les parcs qui contribuent à les obtenir, en se connectant au secteur de la santé par le biais du réseau HPHPe (Santé des parcs, santé des hommes).

Améliorer la gestion des visiteurs et le tourisme durable

→ Le tourisme durable est en plein essor grâce aux nouvelles stratégies, orientations et processus élaborés et mis en œuvre par le biais de la Charte du tourisme durable dans les aires protégées.

→ Les loisirs et le sport dans les aires protégées sont bien gérés et la communication est assurée par un travail de collaboration avec les organisations concernées.

→ La gestion des visiteurs et les capacités de vecteur de la biodiversité, en particulier dans les parcs périurbains, sont mieux comprises grâce aux pratiques de gestion et aux outils conçus pour aider les gestionnaires.

Rôle joué par les aires protégées dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation aux nouvelles conditions

→ Le rôle des aires protégées dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation aux nouvelles conditions a été démontré et promu, avec la création de nouveaux outils, modèles et approches pour soutenir les gestionnaires.

→ Les parcs sont capables d'élaborer un bilan carbone et d'adopter un modèle de pratiques durables dans leur propre gestion, ce qui contribue à renforcer la mise en œuvre des ODD et des objectifs du Green Deal de l'UE.

Renforcer le rôle des aires protégées dans la transition vers une économie verte

→ De nouveaux modes de pensée et pratiques ont vu le jour et ont été mis en œuvre concernant le rôle que les aires protégées jouent dans la création d'emplois et le maintien de communautés saines et résilientes à travers toute l'Europe.

→ La comptabilisation du capital naturel par les aires protégées a permis de mieux évaluer la valeur des services écosystémiques qu'elles fournissent.

# Nos outils

OUTILS d'EUROPARC qui permettront de mettre en œuvre la stratégie.

## Communications

Parmi les moyens de communication, citons tous les médias internes et externes, en ligne et hors ligne, que nous utilisons pour créer et diffuser des informations sur nos réseaux. Il s'agit notamment de notre site Web, des médias sociaux, des impressions et publications, des vidéos et graphiques, des réunions et conférences en ligne.

Tout au long de la période de la stratégie, nous veillerons à ce que nos communications restent de haute qualité, pertinentes et inspirantes pour nos membres, avec des messages qui motivent les publics avec lesquels nous cherchons à travailler. Nous serons attentifs aux nouveaux médias et y aurons recours s'il y a lieu. Au début de la stratégie, un nouveau plan de communications sera élaboré, qui guidera les activités de communication d'EUROPARC.

## Mise en réseau et constitution de capacités

Le partage d'apprentissages et la collaboration font partie intégrante du travail d'EUROPARC. Ils ont pour fonction de renforcer les connaissances, les compétences et les capacités du personnel qui travaille pour les aires protégées, ainsi que de sensibiliser à la notion de patrimoine naturel et culturel partagé grâce à la coopération internationale. Nous continuerons donc à faire évoluer, à améliorer et à diversifier les possibilités de mise en réseau et de renforcement des capacités pour les membres, à la fois en ligne et hors ligne, pendant toute la période de la stratégie.

### Pour y parvenir, nous allons :

- Concevoir et exploiter la base de données des membres en tant que mécanisme permettant de produire un contenu plus spécifique pour les membres.
- Continuer de développer l'appli eNatura2000 en tant que forum d'échange en ligne pour les membres
- Organiser davantage de webinaires, de conférences et d'autres types d'événements en ligne
- Organiser des ateliers, des séminaires et des conférences en présentiel au niveau européen, régional et national avec les sections d'EUROPARC
- Organiser la « European Natura Academy » en ligne et continuer d'innover en matière de renforcement des capacités des membres, dans plusieurs langues.

## Gouvernance

La gouvernance englobe les structures et les processus de prise de décisions, de responsabilité et de gestion de notre Fédération. Au cours de la période de la stratégie, nous réviserons et adapterons le travail du Conseil et des sections afin de garantir la mise en application de modèles de bonne gouvernance et de créer des structures participatives permettant d'utiliser l'expertise des membres dans l'élaboration des politiques et des programmes. Une approche commune des ambitions de la stratégie sera ainsi élaborée.

### La gouvernance prendra en compte:

- Les travaux du Conseil
- L'intégration du rôle des jeunes à l'ensemble des activités de la Fédération
- L'intégration des Sections et relations entre les membres, les Sections et la Fédération
- La création de Commissions, de groupes de travail et d'autres structures dirigés par les membres

## Lobbying et engagement politique

La Fédération EUROPARC collabore avec de nombreuses organisations européennes et nationales pour souligner l'importance des aires protégées et la nécessité d'intégrer la préservation de la biodiversité, la restauration et les politiques climatiques à tous les grands programmes européens. Nous veillons également à ce que le rôle des aires protégées dans le développement rural et l'agriculture durable soit reconnu et nous nous efforçons de soutenir le travail de nos membres. À ces fins, nous continuerons de rechercher des fonds de soutien pour le travail politique du bureau de Bruxelles et de travailler en étroite collaboration avec la Commission européenne sur la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030. Il s'agit notamment d'intégrer les aires protégées à l'achèvement du réseau Natura 2000, de promouvoir la Convention de Berne et le développement du réseau Emerald, ainsi que le diplôme européen pour les aires protégées et son soutien technique.

Au début de la période de la stratégie, un nouveau plan de lobbying et de défense des intérêts sera élaboré et mis en œuvre tout au long de la période de la stratégie. Le rôle des Sections et des membres sera renforcé et précisé dans ce plan.

# Programmes

La Fédération EUROPARC gère déjà divers programmes performants et éprouvés, qui seront poursuivis et développés au cours de la période de la stratégie, en veillant à ce qu'ils soient alignés sur nos objectifs stratégiques. Nous examinerons tous les programmes afin de nous assurer de leur pertinence et de leur adaptation aux aires protégées. En outre, nous chercherons à mettre au point de nouveaux programmes pertinents et utiles pour les aires protégées et à nous rapprocher des objectifs de notre stratégie.

Ils comprennent :

- Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées
- Programme des parcs transfrontaliers intitulé « Follow Natures Design »
- Programme HPHPe (Europe : Santé des parcs, santé des hommes)
- Jeunes gardes forestiers (Junior Rangers) et programme Youth+
- Journée européenne des parcs
- Agriculture durable
- Parcs périurbains
- Groupe de travail consacré au changement climatique



# Projets

La stratégie donnera des indications sur les types de projets qu'EUROPARC développera. Bien entendu, il n'y a jamais de garantie de financement : cependant, en travaillant avec les sections et les membres, nous développerons projets aux niveaux européen et national qui répondent aux objectifs de la stratégie.



**Nous ne  
contemplons  
pas la nature  
avec nos yeux,  
mais avec notre  
compréhension  
et notre coeur.**

*William Hazlitt*

**EUROPARC Federation**  
Waffnergasse 6, 93047 Regensburg - Germany

[europarc@europarc.org](mailto:europarc@europarc.org)  
[europarc.org](http://europarc.org)